

N°134  
OCT  
2019

Bulletin municipal de la commune de Senlis



LA FIBRE

LE CONTRAT RURAL

LES CONTAINERS VERTS



Claude BENMUSSA

La bonne nouvelle de l'été ? C'est bien sûr l'arrivée de la fibre à Senlis. Certains ont pu en bénéficier en souscrivant une offre faite par l'un des cinq «petits» opérateurs déjà présents. Les «grands» opérateurs devraient suivre dans les semaines à venir. Cet été a aussi été marqué par des événements festifs et conviviaux dans notre village :

- la fête des voisins qui s'est tenue cette année sous le préau de l'école a connu une participation record,
- le BBQ pétanque du SLSG a lui aussi remporté un grand succès malgré les baptêmes d'hélicoptères dans le parc du château que la préfecture avait malheureusement autorisés contre l'avis défavorable de votre serviteur et de nos gendarmes,
- le grand prix de Malvoisine représente comme tous les ans un événement équestre d'envergure nationale,
- le Tour de France a traversé notre commune le 28 juillet à la grande joie des amateurs de vélos.

Par ailleurs, les jolis panneaux prévenant de l'extinction des lumières la nuit entre minuit et 6 heures du matin ont été installés en entrée des 2 bourgs. À l'initiative de notre député, un radar méduse (pour la captation des décibels engendrés par les engins à moteurs) a été installé en bas des 17 tournants à Saint Forget. L'expérimentation devrait durer deux ans.

Autre bonne nouvelle pour Senlis, le département et la région nous ont donné leur accord pour les subventions à hauteur de 70 % concernant notre contrat rural. Les travaux prévus au budget 2019 vont donc pouvoir être lancés. Avec l'aide précieuse du cabinet Ingéniéry, la procédure d'appel d'offres pour les travaux de fermeture du préau de l'école a pu être initiée.

Compte-tenu du succès remporté, un 2<sup>ème</sup> container pour déchets verts a été installé à notre demande par le SICTOM sur le terrain de sport.

Cet été a aussi été marqué malheureusement par les habituelles incivilités que connaissent toutes les mairies :

- un ou des entrepreneurs/artisans malveillants ont déchargé des sacs pleins de gravats et de déchets verts au sentier des Maréchaux. Grâce à l'aide de l'ONF, ceux-ci ont pu être ramassés rapidement.
- notre panneau « Chouette » à l'entrée du village rue du moulin d'aulne prévenant de l'extinction de l'éclairage nocturne a été volé !
- des nuisances telles que le bruit de tondeuses et de chantiers en dehors des horaires autorisés sont malheureusement le fait de quelques-uns non respectueux de leur voisinage.
- le beau temps aidant, certains motards ont repris leur mauvaise habitude de confondre notre village et Garnes en particulier avec un circuit de formule 1 et ce malgré la vigilance accrue de la gendarmerie.

Enfin une procédure de fermeture administrative de l'orangerie du château de la Cour Senlis a été engagée pour non conformité aux règlements de sécurité des ERP (Établissement Recevant du Public).

Mais c'est déjà la rentrée pour nos 32 charmants enfants, leurs enseignantes, Sophia et Marion. Ils trouveront dans leurs classes les 8 nouveaux ordinateurs promis et tant attendus.

Votre conseil municipal s'est lui aussi remis au travail pour les 6 derniers mois de cette mandature. J'espère vous retrouver nombreux le 11 novembre pour célébrer ensemble l'armistice de la grande guerre 14-18. Et notez dès à présent que les traditionnels vœux du maire se dérouleront le samedi 25 janvier à 11h30.

Vous êtes bien sûr aussi les bienvenus pour assister à nos conseils municipaux, les prochains étant prévus le mardi 22 octobre et le lundi 16 décembre à 20 heures.

Bel automne à vous toutes et tous.  
Bien à vous,

Votre maire, Claude Benmussa

2  
Votre mairie  
Conseils  
Municipaux

4-5  
La fibre

6-7  
infos  
communales

8-9  
infos  
communales

10-11  
Ça s'est passé  
à Senlis

12  
Dates à retenir  
Club de lecture

INFOS MAIRIE

13 rue de Cernay - 78720 SENLISSE  
Tél. : 01 30 52 50 71 / 09 62 31 33 50  
Fax : 01 30 47 50 96  
✉ : mairie.senlis@wanadoo.fr

Ouverture au public : mercredi 16 h - 18 h et samedi 10 h - 12 h  
Permanence des élus : samedi 10 h - 12 h

www.senlis.fr

Bienvenue à Jessica !

Renfort de l'équipe administrative de la mairie avec l'arrivée de Jessica Vallée depuis le 1<sup>er</sup> juin.  
Bienvenue à Jessica qui officiera 7h½ par semaine.

État Civil

Naissance : Juliette Roux le 19 avril 2019  
Décès : Joël Huitric le 29 août 2019  
Décès : Jacques Zilliox le 11 octobre 2019

Recensement 2020

Le recensement aura lieu dans notre commune du 16 janvier au 15 février 2020. Il est obligatoire et c'est un devoir civique. Il permet de connaître le nombre d'habitants et également les caractéristiques de la population. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes.

Mesdames Jessica Vallée et Véronique Barbeau seront les agents recenseurs pour notre commune. Elles seront munies d'une carte officielle et tenues au secret professionnel. Elles vous remettront les documents nécessaires pour vous faire recenser en ligne ou sur papier. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil. A la fin de la collecte, les résultats seront transmis à l'INSEE pour traitement. Toutes les informations collectées ou transmises sont entièrement confidentielles.

www.le-recensement-et-moi.fr

Élections européennes | résultats

Élections européennes du 26 mai 2019 : belle participation des Senlissais !  
Inscrits : 410  
Abstention : 124, soit 30,24 %  
Votants : 286, soit 69,76 %  
Exprimés : 282, soit 68,78 %

En couverture : Bolet orangé des chênes (photo C. Paronneau)

La Feuille de Senlis N° 134  
OCTOBRE 2019

Bulletin municipal de Senlis - ISSN2608-2950  
Directeur de la publication : C. Benmussa  
Coordination : C. Paronneau  
Rédaction : la Commission Communication  
Photos : K. Gasparini, P. Préborski, A. Desbarax, P. Thierry, V. Linares, C. Paronneau, JP. Cabocel, L. Bounatirou  
Conception graphique : effet-immédiat.com



Conseils municipaux - principales délibérations

Conseil municipal du 16 septembre 2019

- Création d'un poste d'agent technique suite à changement horaire d'un fonctionnaire.
- Modification horaire d'un agent technique.
- Délégations du conseil municipal au maire.

Conseil municipal du 24 juin 2019

- Nouvelle répartition des indemnités des élus.
- Suppression d'un poste de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe et création d'un poste de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe.
- Autorisation donnée au maire de contracter un emprunt de 80 000 € pour l'assainissement 2<sup>ème</sup> tranche bourg de Senlis.

Prochain conseil municipal : mardi 22 octobre 2019 à 20 heures.

Arrêtés

- Dates d'ouverture de la chasse pour la saison 2019-2020 dans les Yvelines : du 15 septembre 2019 à 9 heures au 29 février 2020 à 18 heures cf. site internet de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).
- Arrêté du 10 septembre 2019 mettant en application les mesures coordonnées de limitation provisoire des usages de l'eau et des prélèvements dans les rivières et nappes souterraines pour l'ensemble des communes des Yvelines en situation d'alerte.

Élections municipales les 15 et 22 mars 2020

Les élections municipales se dérouleront dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu dimanche 22 mars 2020 (décret publié au Journal officiel du jeudi 5 septembre 2019).

Inscription sur les listes électorales

Non la date du 31 décembre n'est plus impérative !  
Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Pour les prochaines élections municipales qui auront lieu en mars 2020, la date limite d'inscription est le 7 février 2020. Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française ...).

Infos Service Public | www.service-public.fr

Impôts locaux 2019 : tout comprendre avec la brochure pratique des services fiscaux : consulter www.impots.gouv.fr  
Épargne retraite : du nouveau au 1<sup>er</sup> octobre 2019  
Chômage : nouvelles règles au 1<sup>er</sup> novembre 2019  
Eco-prêt à taux zéro (éco PTZ) : ce qui change pour votre logement prolongé au 31 décembre 2021.

Élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 11 octobre.  
Titulaires : Mmes Pasquet et Leroy-Mallol - Suppléants : Mme Agostini et M. Thierry.



réunions publiques  
le 10 juillet à Senlisse et le 17 juillet à Saint-Forget

## à la une

# LA FIBRE À SENLISSE

par Claude BENMUSSA,  
Maire de Senlisse

### La fibre à Senlisse

Suite à la réunion publique d'information sur le raccordement à la fibre optique dans notre commune mercredi 10 juillet dernier à laquelle vous avez assisté fort nombreux, nous vous restituons ci-après l'essentiel des réponses à vos questions que vous a apporté Robert Valière, directeur général d'Yvelines Fibre, en présence de Benoît Merel, directeur général délégué de TDF.

Dans un même temps, deux dépliants « La fibre arrive chez vous » et « Tout savoir sur le raccordement à la fibre ! » ont été distribués dans vos boîtes aux lettres et sont consultables sur le site internet de la mairie.

Un forum a suivi le 17 juillet dans la commune de Saint-Forget où Yvelines Fibre a proposé à 5 Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) de présenter leurs offres. D'autres opérateurs devraient les rejoindre prochainement.

### La Fibre arrive dans notre village, et avec elle, le très haut débit à internet.

Vous l'avez sans doute constaté, les travaux sur la commune ont consisté à la pose de la fibre optique pour alimenter les habitations de notre village. **La fibre est passée dans les fourreaux existants** évitant ainsi d'inutiles travaux de génie civil et en aérien sur les poteaux ex France Telecom.

Petit retour en arrière : fin 2017, Yvelines Fibre, filiale de TDF, s'est engagé auprès du Département des Yvelines et du Syndicat Mixte Yvelines Numérique à déployer la fibre optique dans les territoires peu denses, situés principalement en zone rurale. Ce déploiement est prévu sur 3 ans. **Une fois construit, le réseau est ouvert à l'ensemble des opérateurs de services et Fournisseurs d'Accès Internet (FAI).** De manière transparente et sans discrimination.

### Raccordement

Dans le cas des maisons, le réseau s'arrête devant les habitations.

Une fois le fournisseur d'accès retenu par l'abonné, **des techniciens viendront installer la fibre** entre les derniers mètres qui séparent le Point de Branchement Optique (PBO) et l'intérieur de l'habitation.

Il posera également la Prise Terminale Optique appelée PTO sur laquelle votre box internet devra être raccordée.

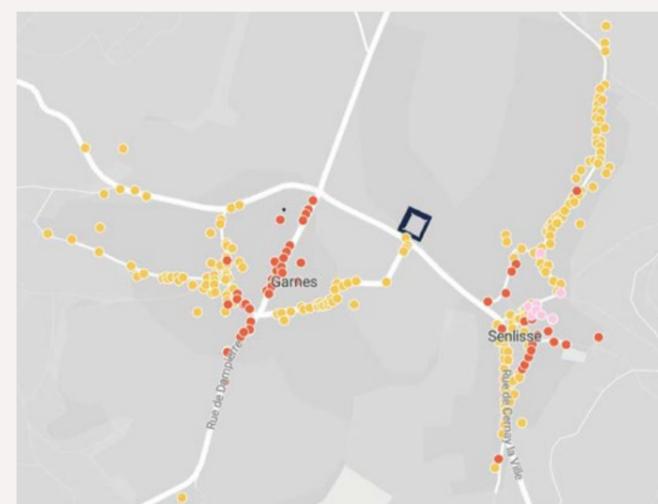
Des **frais d'accès au service** peuvent être facturés selon la politique commerciale du FAI. Ces frais de raccordement à la fibre optique sont le plus souvent offerts par les opérateurs pour fidéliser leurs clients. **Alors faites jouer la concurrence !**

### Quelles démarches pour avoir la fibre ?

Rendez-vous sur [yvelinesfibre.fr](http://yvelinesfibre.fr), testez votre éligibilité (cliquez sur Êtes-vous déjà raccordable à la fibre ?), puis choisissez le ou les fournisseurs que vous souhaitez consulter.



### Situation actuelle à Senlisse



### Un technicien réalise le branchement de la fibre optique dans mon logement



**Informations utiles**

Délai d'intervention : 2 à 3 semaines

Durée de l'opération : 2 à 3 heures

Coût de raccordement : Offert selon opérateur

Réparation en emprise privée : à la charge du propriétaire

Tout le monde peut avoir le même débit

### Les FAI qui proposent des offres d'abonnement à la fibre

D'autres opérateurs devraient les rejoindre prochainement.

Source : [www.yvelinesfibre.fr](http://www.yvelinesfibre.fr)

## LE CONTRAT RURAL



Par Christophe Gasparini, 1<sup>er</sup> Adjoint en charge de l'urbanisme et de l'assainissement

Le nouveau contrat rural de la commune de Senlisse est arrivé...

### LE CONTRAT RURAL, C'EST QUOI ?

Le contrat rural est un dispositif de soutien à l'équipement local. Il est conclu conjointement par la Région et le Département avec la commune.

### POURQUOI FAIRE ?

Le contrat rural soutient toutes les opérations d'investissement sur le patrimoine foncier et immobilier de la commune ;

Les acquisitions foncières et/ou immobilières nécessaires à la réalisation des actions du contrat peuvent être subventionnées ;

Les honoraires des prestations intellectuelles (architecte, étude de sol, étude thermique).

### COMBIEN DE TEMPS ?

Le programme doit être achevé dans un délai maximum de 3 ans suivant la date d'adoption du contrat rural ;

Une même collectivité ne peut solliciter un nouveau contrat rural qu'après l'achèvement du précédent. En tout état de cause, un délai minimum de 3 ans entre les adoptions des deux contrats devra être respecté.

### C'EST COMBIEN ?

Plafond de dépense subventionnable :

370 000 € HT pour une durée de 3 ans

Taux 70% de subvention réparti comme suit :

- 30% pour le Département
- 40% pour la Région.

### ET POUR SENLISSE ?

Nous avons sollicité un contrat rural autour de 3 thèmes :

- 1 **Rénovation des bâtiments publics :** fermeture du préau de l'école, église, mairie, terrain de sport ;
- 2 **Enfouissement des réseaux à Garnes ;**
- 3 **Mise aux normes et accessibilité des bâtiments recevant du public.**

Le département et la région ont validé notre contrat rural et s'engagent à subventionner nos investissements à hauteur de 70 % pour une durée de 3 ans.

Le but recherché n'est bien évidemment pas de dépenser de l'argent inutilement, mais de **planifier les travaux nécessaires et les demandes de subventions associées, pour être certain de pouvoir en bénéficier quand nous réaliserons des travaux.**

**Le reste à charge de la commune si nous faisons 370 000 € HT de travaux sera de 111 000 € HT.**

*Merci au département, à la région pour leur soutien.*



## C'EST LA RENTRÉE !

par Monique Le Roy, 2<sup>me</sup> Adjointe en charge du scolaire et du social



La rentrée s'est bien passée.

Il faisait un peu frais ce lundi 2 septembre dans la cour de l'école où **32 enfants** ont été accueillis, ainsi que leurs parents. Les enfants, heureux de se retrouver après ces 2 mois de vacances, se sont vite réchauffés.

L'équipe enseignante est stable :

- **Isabelle Ménard**, directrice
- **Adélaïde Demerville**, adjointe, professeur des écoles
- **Aurélie Reuze**, professeur des écoles, à mi-temps dans la classe de Mme Ménard
- et **Sophia Abida**, agent technique, fidèle au poste.

Pas de changement pour le périscolaire : Sophia s'occupera de la garderie du matin, de 8h à 8h20 et du restaurant scolaire avec Marion qui assurera, comme l'an passé, la garderie du soir.

4 « grande section » ont intégré l'école de Senlisse après 2 ans passés à l'école maternelle intercommunale de Dampierre.

De nouveaux ordinateurs, achetés par la mairie, ont été installés dans les 2 classes.

Après la traditionnelle photo collective, les parents ont laissé leurs enfants regagner leur classe.

Bonne rentrée à tous.

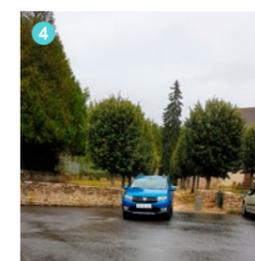
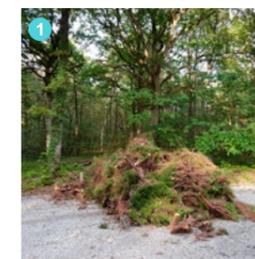
## SÉCURITÉ : Installation d'un radar méduse en bas des 17 tournants à Dampierre-en-Yvelines

Fin juillet, les services de l'Etat ont procédé à l'installation et à l'inauguration d'un **radar méduse**, nom donné à une machine d'un nouveau genre servant dans le futur à identifier les véhicules bruyants. Il faudra un certain temps entre la phase de test, l'homologation et la mise à disposition mais l'outil aura certainement son intérêt dans notre vallée ! Au côté du député Jean-Noël Barrot et de nombreux maires, votre 3<sup>ème</sup> Adjoint Lauri Bounatirou représentait la mairie au titre de la sécurité.



## STOP AUX INCIVILITÉS

- 1 **Dépôt sauvage de déchets** sentier des maréchaux
- 2 **Animal en putréfaction jeté dans un sac**
- 3 **Vol du panneau «chouette»** indiquant extinction éclairage nocturne entrée de Senlisse rue du moulin d'aulne
- 4 **Stationnement interdit** devant l'entrée de allée de l'église
- 5 **Livres :** merci d'enrichir la «boîtière» mais **pas en pagaille !**
- 6 **Elagage !**



## LES BACS DE DÉCHETS VERTS

par Véronique Linarès, conseillère déléguée chargée du Sictom

Il a été attendu mais il est enfin arrivé ! De qui s'agit-il ? Du bac pour déchets verts...

Pour éliminer de nos jardins les sacs d'herbes coupées et les petits branchages, les Senlissais devaient les apporter en déchetterie. Le village était en attente d'une solution plus pratique puisque, depuis quelques années les feux sont interdits.

Après de multiples démarches et recherches de solutions, le SICTOM, l'organisme qui gère le ramassage et le traitement des déchets, a mis à disposition de Senlisse un bac placé près du terrain de jeux. Grand succès puisqu'il s'est rempli rapidement et qu'il devait être vidé trop souvent. Un deuxième bac a donc été installé.

Il semble que le système donne satisfaction aux Senlissais.



## LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Attention aux chenilles processionnaires ! Cet été, entre autres insectes ravageurs, des chenilles processionnaires ont colonisé **quelques chênes en lisière des habitations de la rue du moulin d'aulne**. Un riverain en a été victime comme vous le constaterez sur la photo illustrant cet article.

La chenille processionnaire du chêne est un ravageur spécifique des chênaies à feuilles caduques. Elle peut occasionner des défoliations importantes, surtout visibles de juin à juillet. Par ailleurs elle est redoutée pour les **urtications** qu'elle provoque chez l'homme et chez les animaux domestiques et sauvages.

Nous reviendrons plus longuement, dans un prochain numéro de La feuille de Senlisse, sur ces insectes destructeurs tels que la pyrale du buis, la chenille processionnaire du pin ...

## LES FRELONS ASIATIQUES

La Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse, en 2019, subventionne à hauteur de 50 % la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers habitant sur le territoire intercommunal avec une subvention maximale de 200 €.



Renseignements sur le site de la CCHVC : [www.cchvc.fr](http://www.cchvc.fr)

## UN VILLAGE FLEURI !

# QUIZZ

Quel bel été nous avons eu à Senlisse !

Un peu trop chaud sans doute mais les fleurs ont donné tout ce qu'elles pouvaient, malgré le peu de pluie et d'arrosage. Pour les amateurs de fleurs, un vrai bonheur de se balader, de regarder, d'admirer et ...d'essayer de retrouver leur nom.

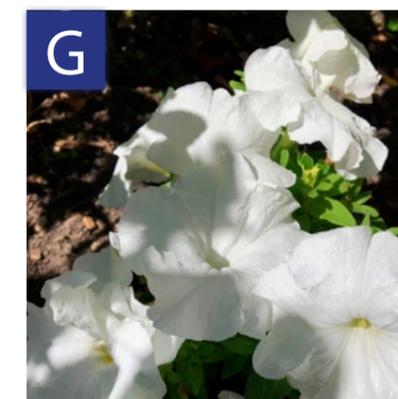
Reprenons ensemble cette promenade et faites appel à vos connaissances : nous n'irons pas jusqu'à demander le nom latin mais essayer tout de même de mettre un nom sur chacune des images jointes.

*Solution en page 12.*

Vos résultats :

- **Moins de 3 bonnes réponses** : il va falloir vous promener plus souvent avec un livre de botanique à la main !
- **De 4 à 6 bonnes réponses** : Ce n'est pas mal, vous pourrez progresser l'année prochaine...
- **Plus de 6** : Bravo, l'année prochaine, vous organisez une promenade botanique dans Senlisse !!!

**Et fleurissons encore plus Senlisse l'année prochaine.**



Toutes les photos ont été prises sur les trottoirs ou depuis les trottoirs de Senlisse.

## RÉZO POUCE, 1<sup>er</sup> réseau d'autostop connecté



La CCHVC souhaite contribuer au développement des transports sur son territoire et envisage une collaboration avec Rézo Pouce, premier réseau d'autostop connecté, partagé et de proximité en France, une alternative intéressante qui s'apparente à de l'**autostop organisé**.

Est-ce qu'une telle initiative pourrait vous intéresser en Haute Vallée de Chevreuse ? Donnez votre avis sur [cchvc.fr](http://cchvc.fr)



24 mai

## FÊTE DES VOISINS

15 juin

## C'EST LA FÊTE DE L'ÉCOLE

La fête de fin d'année de l'école s'est déroulée en musique. Une comédie musicale autour de l'arbre et des thèmes qui s'y rapportent : construction, déforestation, sapins de Noël... Marianne étant souffrante, des petits chefs de cœur bénévoles ont pris le relais pour diriger la chorale. Les spectateurs, parents, grands-parents, anciens élèves étaient nombreux dans le jardin de la mairie à venir applaudir nos petits chanteurs. Merci aux enseignantes et aux enfants pour ce beau moment ! La fête a continué autour d'un barbecue géant. Soleil, bonne humeur, convivialité étaient au rendez-vous.



28 juillet

## PASSAGE DU TOUR DE FRANCE



2 juin

## CONCERT DE L'ORGUE



Concert Harpe et Orgue en l'Eglise de Senlisse, par Isabelle LAGORS (harpe) et et Christian OTT (orgue)

23 juin

## SLSG



Les mois d'été ont été particulièrement animés par la SLSG pour les adhérents comme pour tous les Senlissais qui ont souhaité y participer. En effet, le 23 juin au terrain de sport avait lieu le fameux BBQ Pétanque qui comme chaque année rassemble près de 70 participants sous le soleil et avec la bonne humeur de toutes et tous. Grillades, saucisses, merguez et bien sûr la



partie de pétanque en équipe ! Quelques jours plus tard, début juillet et en pleine semaine, c'est à proximité du camion Pizza que nos joyeux SLGiens ont diné lors de ce pique-nique à table qui fût encore une fois des plus agréables. Nous étions bien une bonne quarantaine à partager la pizza par une belle soirée d'été.

14 sept

## SLSG



Et pour finir l'été, mi-septembre, c'est en plus petit comité, le nombre de places étant restreinte, que la SLSG a emmené plus d'une vingtaine de touristes senlissais à la découverte du château de Dampierre. Au Menu, promenade dans le parc en rosalie et véhicule de golf électrique, déjeuner au salon de thé et excursion dans la réserve animalière ou les sangliers et autres marçassins nous ont accueilli en nombre. Une superbe journée encore une fois organisée par Elodie et Lauri pour vous servir ! Que nous réserve l'hiver, chut ... c'est une surprise.

16 juin

## LES FOULÉES CERNAYSIENNES



BRAVO à nos championnes Anaële et Clara

2-7 juillet

## GRAND PRIX DE MALVOISINE

Le Grand Prix de Senlisse au haras de Malvoisine s'est déroulé du 2 au 7 juillet. Très belle semaine pour ce fameux concours hippique qui a lieu tous les ans dans ce haras début juillet : 1450 cavaliers se sont présentés aux différentes épreuves, dont le Prix de Senlisse remporté par une cavalière des Yvelines, Vanessa Martinez.



29 sept

## CONCERT DE JAZZ MANOUCHE





## DATES À NOTER

mardi 22 octobre à 20h

**Conseil municipal**

lundi 11 novembre

**Cérémonie du 11 novembre à 11h**

**et verre de l'Amitié à 11h30**

**Messe du Souvenir à 10h15**

mardi 19 novembre à 14h30

**Club de lecture**

samedi 23 novembre à 17h

**«La représentation du vin en peinture»,**

conférence par

Jean-Pierre Cabocel au centre culturel

Léon Germain Pelouse à Cernay-la-ville

novembre

**Sortie du Club de lecture**

au Château de la Celle les Bordes

jeudi 12 décembre à 18h

**Club de lecture**

lundi 16 décembre à 20h

**Conseil municipal**

samedi 25 janvier à 11h30

**Vœux du Maire à Senlisse**

samedi 8 février à 12h30

**Déjeuner de l'amitié**

-----  
*Vacances scolaires  
du 19 octobre au 3 novembre inclus  
et du 21 décembre au 5 janvier inclus*

## NUMEROS UTILES

**17 GENDARMERIE**

01 30 52 15 48

**18 POMPIERS**

01 30 07 35 50

**15 SAMU**

SOS Médecins : 36 24

**Violences Femmes**

Info : 39 19

**Solidarité vieillesse :**

39 77

**Dépannage ENEDIS**

0972 675 078

**Dépannage SUEZ**

0977 401 142

## Un club de lecture ?!

par Denise Martin, membre du club de lecture

«J'ai découvert qu'il y a un club de lecture à Senlisse. Je ne savais pas très bien en quoi ça consistait. J'ai décidé d'aller voir pour me faire une idée. Je me disais : j'espère que ce n'est pas trop intello. Si ça ne me plaît pas, je n'y retournerai pas, voilà tout.

Quand je suis arrivé, une douzaine de personnes prenaient place autour de la salle du conseil municipal à la mairie. Le groupe était constitué en majorité de femmes, mais je me suis vite senti à l'aise car on m'a gentiment accueilli en me proposant une tasse de thé, de café ou un jus de fruit. Une dame avait apporté un gâteau qu'elle avait préparé avec les pommes de son jardin. Puis le tour de table a commencé. Chaque participant présentait un ou deux ouvrages qu'il avait aimés. Il disait de quoi traitaient ces livres et ce qu'il en avait pensé, parfois il en lisait un extrait. Quelquefois les avis divergeaient et une discussion s'engageait. La confrontation des idées était intéressante. J'ai noté des livres que les commentaires me donnaient envie de lire. Les ouvrages circulent entre les participants mais je n'ai pas encore osé en emprunter. Je suis reparti, bien décidé à le faire à la séance suivante. Je me disais que j'apporterai le roman que j'ai lu cet été. Je n'aime pas beaucoup parler devant tout le monde mais là, ça devrait aller car l'ambiance est détendue et sans chichi.

Moi qui ne suis à Senlisse que depuis peu, j'ai fait la connaissance de personnes qui habitent près de chez moi. C'est bien, le club de lecture, c'est aussi un moyen de faire des nouvelles connaissances.»

contact : Denise Martin - ✉ [Djp.martin@wanadoo.fr](mailto:Djp.martin@wanadoo.fr)

### petites annonces

» Souvenirs, souvenirs ... Vous avez envie d'écrire vos souvenirs pour les transmettre à vos enfants et petits-enfants : les grands parents, le pays d'origine, la rue, l'école, la famille, les amis, les distractions ... par quel bout commencer ?

Madeleine Bourdoiseau est toute prête à vous aider gracieusement, vous donner un coup de main, un coup de plume plutôt. Ancienne journaliste, elle saura vous guider dans cette belle aventure qu'est le roman d'une vie, de n'importe quelle vie. Alors, si la plume vous démange, appelez-la au 06 03 63 61 98.

## Solution du jeu « Le village fleuri » page 9 :

A : Millipèdus à grandes fleurs (hypericum calycinum)  
B : Sagine subulée (sagina subulata)  
C : Coquelicot (papaver rhoeas)  
D : Hérocalle jaune ou lys d'un jour (hemerocallis)  
E : Lavatère rustique (lavatera clementi)  
F : Hortensia macrophylla rose  
G : Petunia grandiflora  
H : Herbe à chat (nepeta faassenti)